



CAP locale de mutations gestion publique

10 février 2012

Compte-rendu CGT

“la gestion de la pénurie”

Déclaration liminaire des élu(e)s CGT

Le 26 janvier dernier, de nombreux agents ont envahi la salle du comité local de la DRFIP, boycotté par la plupart des organisations syndicales, pour exprimer leur ras-le-bol des suppressions d'emplois et dénoncer la dégradation des conditions de travail qui en découlent.

Avec 25 suppressions d'emplois en Ile-et-Vilaine cette année, la situation des services et postes, déjà insoutenable, ne pourra que se dégrader encore plus. Il en va de même pour les missions. La réponse apportée par le directeur régional le 26 janvier ne donne aucune perspective d'espoir aux agents. « Essayer de rendre les moins douloureuses possible les suppressions d'emplois »... quelle ambition pour une grande administration comme la nôtre ! Et quelle méconnaissance des agents, car la souffrance au travail est déjà largement installée dans les services ! Et malgré tout, le CTL a validé les suppressions d'emplois...

Le 2 février 2012, à l'appel des syndicats CGT, SNUI-SUD, FO, CFTC et UNSA, les agents de la DGFIP étaient appelés à faire grève, notamment et principalement en opposition aux suppressions d'emplois. A la DRFIP 35, la participation des agents, malgré un contexte difficile et peu favorable, a atteint un niveau montrant à nouveau le rejet de cette politique. A cette occasion, une forte délégation d'agents grévistes a rencontré la direction pour manifester le refus des suppressions d'emplois. Les témoignages forts qui ont été apportés par des collègues ont montré l'étendue des dégâts. Pour la CGT, ils sont représentatifs de ce que ressentent de nombreux agents dans les services et les postes, notamment les postes ruraux. Le sentiment d'abandon par une direction de plus en plus éloignée des agents se généralise. La souffrance au travail, le désespoir face aux retards accumulés et l'incapacité d'y faire face... tout contribue à mettre les agents en danger. Dans nos rencontres avec les collègues, nous le constatons partout. Pourtant, nous sommes persuadés que les directions sont conscientes des dangers actuels. L'apparition de la notion de suicide dans le tableau de veille sociale en est la preuve. Alors, que faisons-nous ? Faudra-t-il attendre des faits graves pour que vous fassiez réellement quelque chose pour eux ? Comme vous l'a dit un gréviste le 2 février : « s'il arrive quelque chose de grave, vous ne pourrez pas dire que vous n'avez pas été prévenus ! ».

MAINTENANT, CA SUFFIT : IL FAUT ARRETER LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET LA DEMOLITION DES SERVICES PUBLICS.

C'est, entre autres, pour cette revendication que la CGT appellera les personnels à se mobiliser le 29 février 2012, dans le cadre de la journée européenne d'action contre l'austérité, et à la DGFIP le 27 mars.

S'agissant de notre CAP, nous constatons que les moyens sont loin d'être à la hauteur des besoins : 22 postes à pourvoir en B et seulement 2 arrivées ! 20 en C et seulement 3 arrivées !

La CAP n'est-elle finalement là que pour constater et entériner l'aggravation des difficultés des postes, des services et des agents ? Combien de mutations auraient pu être possibles si vous n'aviez pas supprimé des dizaines d'emplois dans les dernières années ?

Aussi, vous ne devrez donc pas vous étonner du vote négatif des élus CGT en fin de CAP : pas question pour nous de cautionner votre politique destructrice de nos services et des hommes et des femmes qui les font vivre.

La délégation CGT a également accompagné cette déclaration d'une remise de la copie d'un tract de l'intersyndicale du ministère du travail, faisant suite au suicide en janvier dernier d'un inspecteur du travail.

En réponse à notre déclaration et celles des autres organisations, la direction a, de nouveau, refusé de répondre sur les sujets généraux, les renvoyant au niveau national.

Le sujet de la communication préalable des projets de mouvements a provoqué un débat complexe. Pour la CGT, la direction n'avait pas à décider unilatéralement de modifier les règles d'information applicables aux

agents de la filière gestion publique. Nous avons exigé qu'une réunion soit organisée pour définir paritairement les nouvelles modalités. La direction a accepté notre proposition.

Tout au long des deux CAP, les questions des suppressions d'emplois, de conditions de travail et de souffrance au travail sont revenues régulièrement. Partout, des emplois ont été supprimés sans tenir compte de la charge de travail (au nom de "l'effort commun")... il n'y a donc plus de possibilités de mutations bien que les besoins en personnel subsistent. Mais la direction ne veut pas en entendre parler : pour elle, seuls les emplois budgétaires comptent.

Nous avons rappelé les témoignages exprimés lors de notre intervention à la direction le jour de la grève du 2 février. De nombreux collègues vont mal, écrasés par une charge de travail de plus en plus insurmontable. Les suppressions d'emplois ont rendu les effectifs des services et postes exangues, mettant en danger la santé des agents et rendant impossible l'exercice du service public. Pour la CGT, il faut vraiment s'inquiéter de ces dérives : devons-nous attendre une catastrophe pour que des décisions soient enfin prises ? Rappelons que le député UMP Gilles CARREZ, rapporteur général de la commission des finances de l'assemblée nationale, évoquait en 2011 le risque de "syndrome France Télécom" aux finances publiques.

Sur le mouvement lui-même, nous avons dénoncé les choix de l'administration de ne pas appliquer les règles de gestion. De nombreux collègues demandant des postes vacants n'obtiennent pas satisfaction, la direction choisissant délibérément de laisser des postes non pourvus dans les grosses structures, principalement TCA (19 vacances 2 arrivées) et PIAA (9 vacances 1 arrivée). Nous avons également tenté d'obtenir la prise en compte de situations difficiles de certains agents, qui auraient justifié des mutations "prioritaires" pour rapprochement de domicile. La direction est restée inflexible.

Départs en retraite :

LEBALLEUR Charles (DI India) 01/01/2012

ROBERT Roland (Liaison rému) 01/01/2012

CORROUGE Philippe (PIAA) 01/01/2012

CHEREL Pierrette (RH) 01/01/2012

TOLLEMER M-Thérèse (TCA) 01/01/2012

L'HOUR Martine (CEA) 01/01/2012

MORVAN Marianne (DI Chorus) 01/01/2012

MACE M-France (Liaison rému.) 01/01/2012

LUHERNE Odette (Paierie rég.) 01/01/2012

MACE Michèle (PIAA) 07/01/2012

EVANO Yolande (DRFIP) 15/01/2012

RABET Martine (TPM St-Malo) 01/02/2012

DANIEL Annick (TCA) 01/03/2012

ROULLIER Jocelyne (TCA) 01/03/2012

COLLET Daniel (PIAA) 01/04/2012

LORETTE Françoise (ERD) 01/04/2012

GIBOIRE Claudine (TCA) 01/04/2012

ROULLIER Gérard (TCA) 01/05/2012

GAULTIER-LEFEUVRE Annie (TCA)

01/05/2012

PEROUZE Chantal (Dépenses-visa) 01/05/2012

COLLET M-Annette (TPM Rennes) 01/07/2012

COCHET Colette (Tr. CHU) 01/09/2012

MAILLERIE Thérèse (CSGR) 01/09/2012

Mouvement B :

Départ du département :

ROUSVAL Bernadette (La Guerche) → Loire-Atlantique

Mouvements internes :

PENEAUD Valérie (TPM) → ERD

BOUETARD Olivier (Chartres) → TPM Rennes

ROLLAND Thierry (CSP) → Chartres

LE NEEL Denise (DRFIP dépense) → CSP

DANION Nathalie (SIP Vitré) → DRFIP 2MR

MARTIN Chrystèle (DRFIP 2MR) → Pensions

GUERNIC Christine (Dinard) → Tinténiac

NEVOUX Evelyne (Cancale) → TPM St-Malo

Arrivées dans le département :

CARRE Philippe (28) → La Guerche

DUCOAT Sophie (TGAP-HP) → CEA

Vote sur le mouvement : Direction : POUR – CGT : 3 CONTRE – FO : CONTRE – CFDT : CONTRE

Mouvement C :

Départs du département :

COGNION Laurence (CER) → Vosges
LOUARN Aurélie (TCA) → Yvelines
CORNEC Sophie (CER) → Réunion
VETTER Emelyne (TCA) → Mayenne

Mouvements internes :

LE COEDIC Philippe (CER) → PIAA
SCHALLER Nathanael (CGSR) → CER
LE GOLVAN Gérard (Montfort) → Tr. CHU
REROLLE Jocelyne (Tr. CHU) → Tr. Dinard

Arrivées dans le département :

BAUDRY Isabelle (60) → Cancale
DEMY Jean-François (72) → Tr. St-Aubin-d'Aubigné
THOUIN Jérémy (45) → TCA

Vote sur le mouvement : Direction : POUR – CGT : 4 CONTRE – SNUI : refus de vote

Information complémentaire :

Réussite au concours externe de contrôleur : Xavier BOINOT (CGSR)

Questions diverses :

- la CGT a interrogé la direction sur la situation des lauréats de l'examen de PAU : quand et où seront-ils affectés ?

Réponse : la direction générale les contactera directement pour leur faire des propositions d'affectation nationale après le mouvement de mutations du 1^{er} avril 2012.

- Nous avons également évoqué les difficultés liées au démarrage de l'application CHORUS compta.

Réponse : la direction nous a annoncé que, pour le lien avec DDR3 c'est "*en phase de traitement et de résolution*", sans précision de délai... Pour tous ces problèmes, un inspecteur principal recense et fait remonter à la direction générale par le canal de la délégation interrégionale.

- Campagne de notation 2012 :

Les entretiens doivent avoir lieu d'ici au 23 mars et les fiches être remises au 20 avril. Ce calendrier est commun aux deux filières.

- Document unique d'évaluation des risques professionnelles : la CGT rappelle à nouveau que le recensement des risques doit être fait collectivement, avec tous les agents du service ou du poste.

Les élus CGT :

CAP locale n°2 – Contrôleurs – Contrôleurs principaux

Nicole VIDAL – Martine LEBEHOT – Christophe ROUSSEL – Hervé COUVERT – Catherine HOUDIN – Nathalie RIBREAU

CAP locale n°3 – AA – AAP

Lysiane HOUILLERE – Jacqueline LAROUR-REGNAULT – Nelly TESSIER – Joaquim DA SILVA – Stéphanie HUMMEL

Solidaire, pas solitaire, c'est ça la CGT
Je participe, je me syndique



Nom : _____ Prénom : _____
Grade : _____ Echelon : _____ Tps partiel : _____ %
Poste ou service : _____

Date :

Signature :

(à remettre à un militant CGT ou envoyer à CGT finances publiques – Cité administrative)